



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Le 8 février 2019

À une séance régulière du Conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue dans la salle du caucus située au 50, rue Saint-Joseph, le 7 février 2019 à quinze heures (15h00), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Messieurs Denis Chalifoux, président, Richard Forget, vice-président, Sébastien Lajoie, directeur et secrétaire-trésorier, Carl De Montigny et Michel Bazinet, membres.

Était également présent : monsieur Daniel Charette, membre substitut

Était absente : Madame Anne-Guylaine-Legault, membre

### Ouverture de la séance

2019-02-01

### Adoption de l'ordre du jour

#### CONSIDÉRANT QUE

les membres du conseil d'administration ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance de l'assemblée;

#### CONSIDÉRANT QUE

les membres de l'assemblée ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE le conseil d'administration de la Régie Incendie des Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-02-02

### Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 6 décembre 2018

#### CONSIDÉRANT QUE

le directeur a remis une copie de ce procès-verbal au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le procès-verbal de l'assemblée du 6 décembre 2018.

ADOPTÉE

2019-02-03

### Renouvellement de mandats - Postes de président et vice-président

#### CONSIDÉRANT QUE



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

les mandats de président et de vice-président du conseil d'administration sont terminés ;

### CONSIDÉRANT QUE

l'article 468.17 de la *Loi sur les cités et villes*, prévoit que la durée du mandat est d'un an et est renouvelable ;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts renouvelle les mandats suivants, pour une période d'un an :

M. Denis Chalifoux à titre de président  
M. Richard Forget à titre de vice-président

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2019-02-04

### Société de l'assurance automobile –Renouvellement de certificat de reconnaissance d'un véhicule d'urgence

### CONSIDÉRANT QUE

dans le cadre de ses fonctions et conformément à son contrat de travail, le directeur de la Régie, monsieur Sébastien Lajoie, se doit d'utiliser son véhicule personnel pour se rendre d'urgence sur les lieux d'un sinistre et pour se faire, celui-ci doit obtenir le statut de véhicule d'urgence ;

### CONSIDÉRANT QUE

le certificat de reconnaissance de véhicule d'urgence vient à échéance le 20 mars 2019 ;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise le directeur, monsieur Sébastien Lajoie, à faire les démarches nécessaires auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) afin de renouveler la demande d'autorisation pour la reconnaissance d'un véhicule d'urgence pour son véhicule personnel.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

Formules Municipales No 5614-A-PS (FLA 781)  
2018-02-05

### Demande d'utilisation de la caserne de Sainte-Agathe-des-Monts pour la tenue d'une cérémonie de mariage



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

### CONSIDÉRANT QUE

le lieutenant Sébastien Filion a fait une demande pour utiliser la caserne de Sainte-Agathe-des-Monts le 27 juillet 2019 pour la cérémonie de son mariage ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts permette à Sébastien Filion d'utiliser la caserne de Sainte-Agathe-des-Monts le 27 juillet 2019 pour la cérémonie de son mariage.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2019-02-06

### **Demande d'autorisation – Échange avec des pompiers du Service incendie de la ville de Lagny-sur-Marne**

#### CONSIDÉRANT QUE

la ville de Sainte-Agathe-des-Monts est jumelée à la ville de Lagny-sur-Marne depuis 1969 ;

#### CONSIDÉRANT QUE

dans le cadre de leur 50<sup>e</sup> anniversaire de jumelage, la Régie a reçu une demande d'échange avec des pompiers de leur Service incendie ;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise un échange avec des pompiers du Service incendie de la ville de Lagny-sur-Marne.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2019-02-07

### **Dépôt du rapport budgétaire – Comptes à recevoir**

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le dépôt du rapport budgétaire au 30 janvier 2019.



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2019-02-08

### Comptes à payer

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à payer au 30 janvier 2019, au montant de 123 486.66\$.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2019-02-09

### Adjudication de contrat – Achat d'un véhicule Ford F-250 – Résultats de l'appel d'offres sur invitation RIDM-20181201 – Fonds de roulement

#### CONSIDÉRANT QUE

la Régie a demandé des soumissions par son appel d'offres sur invitations numéro RIDM-20181201;

#### CONSIDÉRANT QUE

la Régie a reçu deux (2) propositions conformes;

SOUSSIONNAIRES	PRIX
Alliance Ford inc.	49 917.48\$
Léveillé Ford	53 820.89\$

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, sur la recommandation du directeur;

- accorde à « Alliance Ford inc. », un contrat pour l'achat d'une camionnette, de marque Ford modèle F-250 XLT année 2019, conformément à l'appel d'offres RIDM-20181201;
- autorise la Régie à effectuer cette dépense, au montant total de 49 917.48\$, taxes en sus, qui sera financée par le fonds de roulement et remboursé sur une période de 7 ans.
- autorise Sébastien Lajoie, directeur, à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

2019-02-10

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

### Projets financés par le fonds de roulement

#### CONSIDÉRANT QUE

la Régie désire réaliser des projets à même le fonds de roulement ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise la réalisation des projets suivants :

PROJET	MONTANT MAXIMUM AUTORISÉ (plus taxes applicables)
Achat d'un camion Ford F-250 XLT 2019	49 917.48 \$
Équipements d'urgence	5 516.69 \$
Installation des équipements	2 082.84 \$
Lettrage	650.00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>58 167.01 \$</b>

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2019-02-11

### Komutel – Signature de contrat

#### CONSIDÉRANT QUE

la Régie était en période d'essai depuis un (1) an pour son système de réception d'appels avec la compagnie Komutel ;

#### CONSIDÉRANT QUE

la Régie est satisfaite des résultats ;

#### CONSIDÉRANT QU'

il est maintenant nécessaire de signer un contrat ;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise :

- la signature du contrat pour le système de réception d'appels de la Régie avec la compagnie Komutel pour une période de 36 mois, débutant le 1<sup>er</sup> novembre 2018, au coût mensuel de 455\$.
- Sébastien Lajoie, directeur, à signer le contrat ainsi que tout autre document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2019-02-12

### Tournage Netflix – Contrat de location pour des camions incendie et pompiers

#### CONSIDÉRANT QUE

la Régie a reçu une demande de la part de l'entreprise LeClercDumont inc., spécialiste en matière des décors, effets spéciaux et accessoires de cinéma, pour la présence de camions incendie et pompiers lors d'un tournage qui se déroulera sur le chemin du 9<sup>e</sup> Rang à Sainte-Agathe-des-Monts ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise le directeur, Sébastien Lajoie, à prendre entente avec l'entreprise LeClercDumont inc selon les tarifs suivants :

- 250\$ de frais de déplacement ;
- Salaire horaire des pompiers plus les avantages sociaux.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2019-02-13

### Démission – Alexandre Proulx

#### CONSIDÉRANT QUE

monsieur Alexandre Proulx a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Alexandre Proulx, effective le 4 décembre 2018 à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts.

ADOPTÉE

2019-02-14

### Fin du lien d'emploi – Patrick Boilly

#### CONSIDÉRANT QUE

en vertu de la convention collective de travail des pompiers de la RIDM, les pompiers qui ne participent pas à un minimum de 40% de présence pour l'ensemble de leur temps d'affectation obligatoire, perdent leur lien d'emploi ;



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

### CONSIDÉRANT QUE

monsieur Patrick Boilly ne respecte pas le minimum de présence obligatoire malgré trois (3) avis écrits ;

### CONSIDÉRANT QUE

le pompier Boilly a été rencontré par la direction afin de faire un plan de redressement ;

### CONSIDÉRANT QUE

la situation n'a pas changé suite à la rencontre et qu'un 4<sup>e</sup> avis a été transmis;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts mette fin au lien d'emploi de monsieur Patrick Boilly, en date du 17 décembre 2018.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2019-02-15

### Démission – Louis Sarrazin

### CONSIDÉRANT QUE

monsieur Louis Sarrazin a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Louis Sarrazin, effective le 26 décembre 2018 à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2019-02-16

### Démission - Francis Charland

### CONSIDÉRANT QUE

monsieur Francis Charland a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

### CONSIDÉRANT QUE

monsieur Patrick Boilly ne respecte pas le minimum de présence obligatoire malgré trois (3) avis écrits ;

### CONSIDÉRANT QUE

le pompier Boilly a été rencontré par la direction afin de faire un plan de redressement ;

### CONSIDÉRANT QUE

la situation n'a pas changé suite à la rencontre et qu'un 4<sup>e</sup> avis a été transmis;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts mette fin au lien d'emploi de monsieur Patrick Boilly, en date du 17 décembre 2018.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2019-02-15

### Démission – Louis Sarrazin

### CONSIDÉRANT QUE

monsieur Louis Sarrazin a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Louis Sarrazin, effective le 26 décembre 2018 à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2019-02-16

### Démission - Francis Charland

### CONSIDÉRANT QUE

monsieur Francis Charland a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre





No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

et résolu à l'unanimité des membres présents :

- QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Francis Charland, effective le 18 décembre 2018 à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts.
- QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

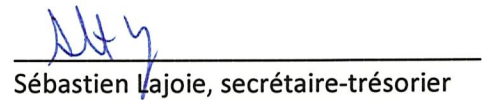
Période de questions d'ordre général

2019-02-17

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Richard Forget, vice-président, appuyé par Carl De Montigny, membre et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 15h18.

  
\_\_\_\_\_  
Denis Chalifoux, président

  
\_\_\_\_\_  
Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier